



UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN (UECC)
RHEIN, RHONE, DONAU, ALPEN

UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (UECC)
RHIN, RHÔNE, DANUBE, ALPES

UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL (UECC)
RIJN, RHÔNE, DONAU, ALPEN

Aménagement de la liaison Langres-Belfort-Delle (frontière suisse) (RN 19 entre Langres et la Suisse)

L'Union Européenne des CCI souhaite attirer l'attention du Gouvernement français sur le caractère hautement stratégique, à ses yeux, de la liaison Langres-Belfort-Delle (frontière suisse) du réseau routier européen.

Cette liaison avait été prise en compte dans la liste des « lacunes et goulets d'étranglement » des réseaux de transport européen, établie par l'UECCI en 1998 et révisée en 2002. A cet égard, la liaison Langres-Belfort-frontière suisse participe pleinement à l'optimisation des interconnexions des réseaux de transport européens, objectif qui constitue l'un des grands domaines d'intervention politiques de l'UECCI.

L'aménagement de ce tronçon d'environ 130 km permettrait en effet de constituer une grande liaison autoroutière (ou de caractère autoroutier) continue Est-Ouest, de dimension européenne. Le Sud de l'Allemagne, la Suisse du Nord Ouest, pourraient être ainsi reliés au Bassin Parisien, au Nord de la France, au Benelux par un parcours direct et sécurisé, permettant également un contournement performant, par le sud, du massif vosgien; ce dernier connaît en effet des limitations administratives drastiques de son trafic de transit PL.

Se trouveraient ainsi directement intéressées plusieurs régions françaises : la Franche-Comté, l'Alsace, la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord-Pas de Calais, l'Ile de France, ainsi que le Land de Baden-Württemberg, les cantons suisses alémaniques et le canton du Jura.

L'UECCI a pris connaissance avec satisfaction de l'aménagement, dans le cadre de l'actuel contrat de plan, d'une première section entre Vesoul-Est et Delle, se raccordant sur la Transjurane hélvétique, qui devrait être opérationnelle en 2008.

Elle relève par contre avec inquiétude le caractère actuellement particulièrement accidentogène de la section Belfort-Vesoul-Langres, avec une moyenne de 12 morts et 32 blessés graves par an. Elle souligne par ailleurs que cette section connaît un intense trafic de poids lourds généré par les activités des centres de production et de distribution automobiles et de leurs sous-traitants disséminés dans l'ensemble du périmètre de Mulhouse à Vesoul.

L'UECCI demande donc au Gouvernement français d'accorder un caractère prioritaire à la mise à 2 X 2 voies de l'ensemble de la liaison Langres-Belfort-Suisse (A 31/A 36/frontière suisse) et de prendre toutes mes mesures susceptibles d'en accélérer la réalisation.

Bruxelles, 10.10.2002